

# NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE (NCCM) : SOYEZ VIGILANT SUR LE CALENDRIER !

Depuis le 20 octobre, votre **fiche de description d'emploi (FDE)** est normalement disponible sur Workday et nous vous recommandons de la **lire attentivement**. La FDE comporte l'**intitulé de l'emploi**, la **description de vos activités significatives**, la **cotation de l'emploi**, le **degré pour chacun des 6 critères de cotation**. C'est le moment pour vérifier votre intitulé sur la fiche de paie et votre famille d'emploi / Profil d'emploi dans Workday.

Pour vous accompagner dans la compréhension de la NCC, la CFE-CGC a mis à disposition des outils pour comprendre et coter la FDE :

- Comprendre la NCCM :

<https://www.cfecgc-tsn.org/documents/convention-collective>



- Coter votre Emploi :

<https://forms.office.com/e/Nb2m1T5ENH>



Si vous **ne comprenez pas** ou si vous **êtes en désaccord** avec votre FDE et/ou la cotation de la FDE, vous avez **1 mois** pour adresser par écrit une **demande d'explication** sur la cotation auprès de votre RRH.

Votre RRH a ensuite **1 mois pour vous expliquer** par écrit ou lors d'un entretien dédié les raisons de cette cotation. Dans un délai de trois mois après la mise en place de la NCC, la Commission Anticipation Emploi Formation (CAEF) prendra en charge les problèmes persistants en analysant les situations individuelles et, si nécessaire, fera des recommandations auprès du Comité de pilotage Groupe (COFIL).

Nous, la CFE-CGC, vous proposons un sondage afin de suivre l'application de cette nouvelle convention collective et l'attribution des fiches de description d'emploi :

<https://forms.office.com/e/93DtusxynM>

Nous vous encourageons à le compléter, votre aide est précieuse !

Nous vous partagerons ultérieurement les résultats de ce sondage, cela vous permettra de vous situer dans les cotations et les affectations aux différentes fiches emploi.

Analyse des emplois et des cotations dans la NCC de la Métallurgie



Vos représentants de la CFE-CGC peuvent vous aider dans vos démarches, nous sommes formés sur la NCCM et plus particulièrement sur la cotation des fiches emploi. N'hésitez pas à nous contacter :

## Vos représentants CFE-CGC Thales Services Numériques :

Samuel BRUNEL	07 63 85 92 86	samuel.brunel@thalesgroup.com
Guillaume CARRIERE	06 38 18 74 40	guillaume.carriere@thalesgroup.com
Christine DEBARGE	06 16 95 34 49	christine.debarga@thalesgroup.com
Christian MADEC	06 07 09 84 88	christian.madec@thalesgroup.com
Eric PARIS	07 84 38 98 77	eric.paris@thalesgroup.com